

ÉDITORIAL Oui à la solidarité, non à l'illégalité !

CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Décidément, l'acharnement de la maire de Paris contre l'ouest de la capitale en général et notre arrondissement en particulier est sans limite. On peut en juger à travers l'invraisemblable projet consistant à loger des « migrants » allée des Fortifications, qui réussit l'exploit d'être doublement dans l'illégalité ! Une première fois par l'emplacement choisi, qui fait partie intégrante du Bois de Boulogne (*lire ci-dessous*), et est donc non constructible pour tout hébergement.

La seconde source d'illégalité réside dans la confusion entre les futurs bénéficiaires. Madame Hidalgo ne se borne pas à vouloir accueillir d'authentiques réfugiés politiques, comme les chrétiens d'Orient persécutés, que la mairie du 16^e a été la première de France à soutenir. Non, son texte mélange volontairement réfugiés, migrants, SDF et sans-papiers en situation irrégulière ! Avec une conséquence aisément prévisible : comme dans la « jungle » de Calais, comme dans le lycée

parisien Jean-Quarré, une vaste zone d'insécurité se créera rapidement autour des baraquements Hidalgo. Une raison de plus de nous battre de toutes nos forces contre ce projet effarant.

Focus sur...**L'allée des Fortifications**

Pour imposer en force leurs baraquements de migrants, les socialistes parisiens ne reculent devant aucun travestissement de la vérité. A les en croire, l'allée des Fortifications, où Madame Hidalgo prévoit de loger 250 à 300 migrants (dans un premier temps), serait située « *en lisière du Bois de Boulogne* », dont elle ne ferait pas réellement partie.

Les textes sont pourtant formels. Tous ceux traitant du statut du Bois de Boulogne comportent des cartes précises, qui montrent que l'allée des Fortifications, depuis la Porte de la Muette (avenue de Saint-Cloud) jusqu'à la place de la Porte d'Auteuil, fait intégralement partie du Bois de Boulogne. Un arrêté cosigné le 1^{er} mars 2012 par le Préfet de Police et le maire de Paris de l'époque, Bertrand Delanoë, listait d'ailleurs les rues du Bois de Boulogne où les camionnettes sont interdites, afin de lutter contre la prostitution : l'allée des Fortifications y figure bel et bien !

Or le Bois de Boulogne est régi par deux grands textes. Un arrêté du 23 septembre 1957 l'a déclaré « *site classé* » au titre des Monuments Historiques, ce qui signifie que toute installation, même précaire, nécessite un passage devant la Commission des sites. Mieux encore, le Plan local d'urbanisme actuellement en vigueur dans la capitale le classe en « *zone naturelle et forestière* », partie spécialement protégée au sein des « *espaces boisés classés* ». Comme le précise la brochure de présentation du PLU éditée par la ville de Paris, « *il s'agit donc d'une protection absolue, qui interdit en particulier toute construction nouvelle* ».



L'allée des Fortifications : elle fait partie intégrante du Bois de Boulogne. (DR)

Sur le boulevard Murat, vos élus ne lâchent rien !



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Le mois dernier, nous vous annoncions que Claude Goasguen avait obtenu l'implantation de nouvelles caméras dans le secteur Murat-Porte de Saint-Cloud ainsi que la venue, pour la première fois dans le 16^e, du GPIS (l'unité de surveillance des logements sociaux) dans l'immeuble du 183, boulevard Murat.

Dans ce même ensemble, où des procédures d'expulsion sont enclenchées envers des délinquants multirécidivistes, des travaux sont à l'étude pour fermer éventuellement le second accès, celui du 17, rue Fantin-Latour, de façon à mieux sécuriser l'ensemble. Souhaité par Paris-Habitat, la police, le GPIS et certains habitants, cet aménagement doit toutefois prendre en compte la situation des locataires officiellement domiciliés à cette adresse-là. Enfin, après que je l'ai saisie à propos des intrusions répétées dans l'immeuble du 122 boulevard Murat / 6 avenue Marcel-Doret, la RIVP a décidé de faire appel à une société de surveillance pour effectuer des rondes nocturnes.

En bref... En bref... En bref...

Saisie record. Dans la nuit du 17 au 18 octobre, pas moins de 7098 kilos de cannabis, d'une valeur estimée à 20 millions d'euros, ont été saisis par les douaniers dans trois camionnettes garées boulevard Exelmans. En fait, cette saisie record dans la capitale aurait été réalisée grâce à la vigilance de riverains.

Contrat local. Pour dresser le bilan du contrat 2009-2015 de sécurité et de prévention de la délinquance du 16^e (CSPDA), et pour préparer la signature du nouveau contrat, déclinaison dans l'arrondissement du Contrat parisien de sécurité, une séance plénière du CSPDA a eu lieu en mairie le 16 octobre. Adjoint au maire du 16^e, Gérard Gachet a souhaité que le futur texte prenne d'abord en compte les priorités des habitants et ne s'aligne pas forcément sur celles retenues par la ville de Paris.

Femme agressée (1). Le mardi 13 octobre, en plein milieu d'après-midi, une femme de 76 ans qui marchait rue Leconte-de-Lisle a été lâchement agressée par deux hommes de type européen, sortis d'une voiture immatriculée en Belgique. Comme leur victime se débattait, ils n'ont pas hésité à l'asperger de gaz lacrymogène avant de couper à l'aide d'une pince deux bagues de valeur qu'elle portait.

Femme agressée (2). En fin de journée, le jeudi 1^{er} octobre, la présidente de l'association des commerçants de l'avenue de Versailles a été agressée dans son magasin par quatre

individus de type africain qui lui ont arraché son collier en or. De nombreux élus du 16^e ont tenu à manifester leur soutien à cette commerçante, connue pour son dévouement et son engagement en faveur de notre arrondissement.

Femme agressée (3). Casqués et masqué, trois individus s'en sont pris boulevard Marbeau, le 19 septembre à 22h, à une habitante qui regagnait son domicile en compagnie de son mari et de son fils pour tenter de lui dérober son sac. Après l'avoir traînée sur plusieurs mètres, elle a d'abord été secourue par le gardien de son immeuble, qui a été blessé au visage, puis par plusieurs riverains qui ont réussi à mettre les agresseurs en fuite.

Camionnettes bulgares. Alerté par plusieurs riverains sur la présence quotidienne avenue Dode-de-la-Brunerie de plusieurs camionnettes immatriculées en Bulgarie, dans lesquelles sont entassés et vivent dans des conditions insalubres des hommes, des femmes et des enfants, Gérard Gachet a saisi de cette situation le commissariat central du 16^e.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 56 / novembre 2015

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**